



Compte rendu de la réunion de l'ancien CA le 16 juin 10h Carcassonne

La réunion a porté principalement sur la préparation de l'AG de l'après-midi :

- Liste des associations/cotisations
- Point sur les assurances / organisation de voyages par Michel Tali : à l'étude
- Pédagogie pour le site internet (cf vidéos 'tutoriels' d'André Diez)
- Carte d'adhérent
- Règlement intérieur
- Résultats de l'exercice des deux anciennes régions, vérification de leur dissolution et cession d'actifs
- Candidatures et procurations

Assemblée Générale de l'AMROC le 16 juin à Carcassonne, à 14h

Nous sommes accueillis par le président de l'association du musée des beaux-arts de Carcassonne Jean Valina et Sylvie Sarrion, déléguée auprès de l'AMROC.

Etaient présents, représentés ou excusés :

- ✓ ABADIE Ghislaine (Limoux)
- ✓ ALLEMAND Brigitte (Pont st Esprit) procuration à Dominique TREISSEDE
- ✓ ARMAND Claude (Gaillac) avait procuration de Ghislaine PEDOUSSAUT
- ✓ AUGER Maribel (Castres) avait donné procuration à Reine LABARTHE
- ✓ BASTIDE Manou (Narbonne)
- ✓ BASTIE-SIGEAC Jacqueline (Lavaur)
- ✓ BILLEREY Claudine (Limoux)
- ✓ BOISSIER Michel (Alès) procuration à MF CALAS CASTILLON
- ✓ CALAS CASTILLON Marie-France (Agde)
- ✓ CAYZAC Bernard (Rodez)
- ✓ CLERGUE POMAREDE (Toulouse) procuration à Bernard ROUSSEAU
- ✓ COSTE Evelyne (Figeac) avec la délégation de Michèle VINCENT était excusée
- ✓ COUDERC Claudine (Toulouse)
- ✓ DESSENOIX Marie-France (Pézenas) procuration à MF CALAS CASTILLON
- ✓ DIEZ André (Montpellier)
- ✓ FAURE René (Marseille MUCEM) représentait la Fédération
- ✓ De HALLER Corine (Narbonne)
- ✓ JANSSENS Claude (L'Isle Jourdain) était excusée (délégation de Solange LASSERRE)
- ✓ JULLIEN Nadia (Montauban) était excusée
- ✓ KROUK Zohra (Lavaur)
- ✓ LABARTHE Reine (Eauze)
- ✓ LANGLOIS Hervé (Gaillac)
- ✓ MANGIN Claude (Lisle sur Tarn) était excusée
- ✓ MARTEL de la CHESNAYE (Sérignan)
- ✓ MASSON Andrée & Daniel (Nîmes)

- ✓ PALLARES Gabrielle (Montpellier)
 - ✓ PEDOUSSAUT Ghislaine (Gaillac) procuration à Claude ARMAND
 - ✓ PEYNOT Isabelle-Anne (Gaillac) excusée
 - ✓ PHALIP Christiane (Rodez) excusée, démissionnaire
 - ✓ POUCH Marie-Pierre (Montauban) procuration à Reine LABARTHE
 - ✓ ROUDET Michel (Lavaur)
 - ✓ ROUSSEAU Bernard (Cahors)
 - ✓ SARRION Sylvie (Carcassonne)
 - ✓ SCHNEIDER Fabienne procuration à Gaby PALLARES
 - ✓ TALI Michel (Laverune)
 - ✓ TREISSEDE Dominique (Nîmes)
 - ✓ VINCENT Michèle (Millau) procuration à Bernard ROUSSEAU
 - ✓ WEBER (Frontignan) procuration à André DIEZ
(Statutairement, chaque association dispose d'une voix)
- **Le règlement intérieur**, déjà entériné par les deux anciennes régions en AG, est mis au vote : il est adopté à l'unanimité et entre en application immédiatement.
 - **Rapport d'activités** par le secrétaire : cf PJ
 - **Rapport moral** par la présidente : cette AG fait suite à l'AG constitutive du 13 juin 2017; c'est le point de départ pour un nouveau développement de nos activités dans la grande région Occitanie, avec la structuration en deux groupes de travail, comme indiqué dans le règlement intérieur
 - Présentation du **rapport financier et budget prévisionnel** par le trésorier : vote à l'unanimité, quitus lui est donné (cf PJ)
 - **Election du nouveau CA** de 14 administrateurs (7 pour Méditerranée et 7 pour Pyrénées): présentation des 14 candidats. Le vote, sans surprise, élit les 14 administrateurs à la quasi unanimité (23 votants : 22 bulletins entiers, un panaché): cf PJ composition du CA et présentation des administrateurs
 - André DIEZ **présente le site internet** et les tutoriels de démonstration ; on peut contacter André en cas de difficultés
 - **Point sur les jeunes publics** : René Faure, administrateur de la FFSAM (responsable de la commission des jeunes amis) et pdt des amis du MUCEM (Marseille) présente le projet jeunes amis, expérience qui avait débuté en France ; il renvoie à de jeunes actifs, de 28 à 40 ans. Le congrès mondial a réuni 500 jeunes (23-25 ans) ; les comités de jeunes actifs fonctionnent bien en Allemagne, Italie, Argentine, d'où l'idée de lancer ce projet en France auprès des associations.
La recette du succès : équipe organisée avec jeune leader, partenaires motivés pour faire vivre leur ville (issus de l'université, missions culture...), côté ludique dans l'activité, visites pour jeunes, visite de galeries en ville. Expérience réussie à Toul (nuit d'Halloween ... à la cathédrale).
Ambition affichée : création de 7 équipes en France ; il existe des aides du ministère de la culture pour les projets jeunes publics.
Sylvie Sarrion observe qu'il existe des disparités entre les publics urbains et ruraux, d'où son projet 'Musibus' (chercher les publics ruraux et les amener aux expositions - département de l'Aude).
 - La présidente propose à l'assemblée d'adopter la **motion** suivante : *"l'assemblée générale des associations membres de l'AMROC réunie le 16 juin 2018 à Carcassonne, demande à la FFSAM d'intégrer dans ses statuts le fait que siègeront à part entière dans son Conseil d'administration les représentants des nouveaux Groupements Régionaux. Il serait utile d'examiner la possibilité de versement d'une seule cotisation (et non comme c'est le cas actuellement d'une cotisation au Groupement Régional et d'une cotisation à la*

Fédération) ". Le texte est adopté à l'unanimité. Il sera présenté au prochain CA de la FFSAM le 20 juin prochain.

- Une fédération d'associations déclarée d'intérêt général l'est au plan national ; les associations qui en font partie le sont aussi probablement, mais cela reste à vérifier. Ce sujet est à étudier pour 2019
- Le **dépliant de présentation** de l'AMROC est distribué aux associations présentes qui se chargent de le rediffuser selon proximité. Il est destiné :
 - Aux élus, en priorité
 - Aux musées
 - Aux conservateurs (mise à disposition des publics dans le musée)
 - Aux membres du CA de nos associations
 - A la presse locale
 - Aux autres associations culturelles (musique, danse...)
- **Questions diverses** : les difficultés des musées ('grands' et 'petits' musées sont également concernés) : manque de personnel qualifié (conservateur), ouverture insuffisante, droit de parole pour présenter une expo, relations avec la mairie, musée fermé... Il est conseillé de tenir les AG dans les villes où il y a difficultés, utiliser la presse, le site internet (l'opinion publique est un puissant allié s'il est bien utilisé : le dépliant a été conçu en ce sens). Le recrutement de nouvelles associations et adhérents est à l'évidence le meilleur moyen de peser plus fort sur l'opinion des électeurs... La communication d'informations à la FFSAM pour publication dans le magazine national, judicieusement diffusé, est aussi un moyen d'influer sur les décideurs, très attachés à leur image de marque auprès de leurs électeurs.
 - o **Difficultés rencontrées** : il sera demandé aux adhérents de transmettre au CA une synthèse des difficultés rencontrées par leur musée.
 - o **Carte d'adhérent** : est à l'étude un autocollant AMROC annuel, à apposer au dos de la carte d'adhérent de l'association locale : l'idéal serait que cette carte donne des avantages (tarif réduit ou gratuité dans les musées) : à suivre

- **Journée des amis à Eauze (samedi 22 septembre)**. Les associations d'amis de musée de l'ancienne région Midi-Pyrénées ont l'habitude de se retrouver chaque année pour une 'journée des amis' le samedi qui suit les journées du Patrimoine. Cette année, les amis de musées de la nouvelle Région Occitanie sont invités très cordialement à Eauze. Aussi, la présidente des amis du musée d'Eauze, Reine Labarthe, a présenté l'organisation de la journée et fait partager à l'assemblée son enthousiasme **pour les trois sites complémentaires d'Elusa (l'ancien nom latin d'Eauze) (<http://www.elusa.fr/>)** : **Musée-trésor, Domus, Villa gallo-romaine de Séviac**. **L'événement de la saison 2018 est la réouverture de la villa gallo-romaine de Séviac**, palais luxueux du IV^{ème} siècle aux 625 m² de mosaïques (175m² venant des réserves, 350m² restaurées), avec une nouvelle couverture, translucide comme un nuage ! **Date limite d'inscription 5 septembre** (courrier par votre association avec chèque au Trésorier de l'AMROC Michel TALI 5 plan de l'Aramon, 34881 LAVERUNE + courriel à Reine LABARTHE et Michel Roudet . Les désistements sont acceptés jusqu'au 10 inclus (en informer M. Tali , R. Labarthe & M. Roudet par courriel). Au-delà, pas de remboursement possible, comme déjà indiqué précédemment.

- **Contacts avec la Catalogne** : Eauze est en relations avec le musée de Gérone (route des origines), invité à la journée des Amis. Nous n'avons toujours pas de nouvelles de l'association des amis du musée de Céret.
- **Assurances/agrément voyages** : le sujet, complexe, est à l'étude par Michel Tali, Bernard Rousseau, André Diez et Bernard Cayzac. Un comparatif a été établi, mais les bases de

tarification sont différentes, ce qui rend la comparaison incomplète. Il faut en retenir à ce stade que les assurances classiques (RC, etc) sont à approfondir (franchises, montants garantis, etc) et que la partie des assurances voyages est devenue très complexe : à compter du 1^{er} juillet, une directive européenne (donc pas encore transcrite en droit français par le Parlement) interdit carrément aux associations d'organiser des sorties (journée), séjours (si nuitée) ou voyages (plus d'un jour) ou même d'être à leur initiative (sortie de l'association en direct, ou via une agence)... on ne peut en théorie que s'inscrire à un voyage déjà prévu par une agence. Il y a certes actuellement une tolérance de 2 à 3 voyages par an, mais mieux vaut anticiper le durcissement de la législation.

Bernard Cayzac, professionnel du tourisme, recommande la vigilance et confirme la réalité du risque : il pense que ce sujet devrait être traité à niveau national (il sera évoqué lors du prochain CA de la fédération le 20 juin prochain).

Il faut retenir, a minima à ce stade, que l'objet social des statuts de l'association doit comporter la mention 'organisation de sorties, séjours, voyages' et que les participants à la sortie doivent obligatoirement être membres de l'association ! (*à suivre*)

► Bernard Cayzac propose de tenir **l'AG de 2019 à Rodez**, pour le centenaire de Pierre Soulages ; la date du **samedi 6 avril 2019** semble convenir au plus grand nombre.

► L'AG de la Fédération aura lieu du 22 au 24 mars 2019 à Marseille (au MUCEM)

PJ :

- récapitulatif des associations adhérentes
- organisation de voyages
- rapport financier 2017
- texte du règlement intérieur voté
- note pour le remboursement des frais par l'AMROC / pièce de caisse

**Compte-rendu du nouveau bureau : réunion du nouveau CA,
suite à l'AG du 16 juin**

Le CA nouvellement élu s'est réuni à l'issue de l'AG, en vue de l'élection du nouveau bureau. La composition du nouveau bureau est la suivante:

Présidente : Gaby Pallarès (Montpellier)

Vice-président : Michel Roudet (Lavaur)

Secrétaire : Bernard Cayzac (Rodez)

Secrétaire adjoint : André Diez (Montpellier)

Trésorier : Michel Tali (Laverune)

Trésorière adjointe : Claudine Couderc (Toulouse)

Bernard Rousseau propose d'être coordinateur du recrutement de nouveaux adhérents. La réunion de coordination pour l'étude des garanties (assurances, voyages) se réunira rapidement à Toulouse avec l'objectif de proposition, acceptation pour mise en application au 1^{er} janvier (participants : Michel Tali, Bernard Rousseau, André Diez, Bernard Cayzac)